

La conspiration du général Berton, 1822

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La conspiration du général Berton, 1822 : Thouars, Saumur, Poitiers / Jean-Marie Augustin

Auteur(s) : Augustin, Jean-Marie (1941-....) juriste

Publication : Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2022

Fabrication / Impression : Chauvigny : Association des publications chauvinoises

Description matérielle : 1 volume (135 pages) : illustratio en couleur, couverture illustrée ; 31 cm

Collection : Dossier Association des publications chauvinoises 1281-7481 24

ISBN : 979-10-90534-71-1

EAN : 9791090534711

Appartient à la collection : Dossier du Pays chauvinois 1281-7481 24

Classification décimale Dewey : 944.061 23

Note sur les bibliographies et les index : Bibliographie p. 131-135

Résumé ou extrait : Sous la Restauration, la charbonnerie, créée sur le modèle de la carboneria italienne, monte des complots pour renverser le gouvernement de Louis XVIII. La ville de Saumur est un bastion de l'organisation. Dès 1821, une société secrète, les "Chevaliers de la Liberté", y a pris naissance et s'est aussitôt affiliée à la charbonnerie. En 1822, Jean-Baptiste Berton, général d'Empire mis à la retraite, est envoyé sur place pour mener une conspiration qui consiste à se rendre d'abord à Thouars, puis à revenir à Saumur en vue de soulever l'École de cavalerie. Le 24 février, Berton soulève la ville de Thouars, mais le soir, à leur arrivée à Saumur, les insurgés ont la désagréable surprise de découvrir l'École de cavalerie en armes contre eux. Le général hésite à donner l'assaut et ordonne la retraite. Il se réfugie près de La Rochelle, puis revient à Saumur, au mois de juin, pour tenter de renouer les fils de la conspiration. Trahi par un sous-officier des carabiniers de Monsieur qui a remplacé l'École de cavalerie, Berton est arrêté ainsi que divers conjurés qui sont restés chez eux ou qui y sont revenus. Pour des raisons politiques, le procès est délocalisé à Poitiers. Le 11 septembre 1822, Berton et trois de ses complices sont condamnés à mort. L'un des conjurés se suicide en prison. Berton est guillotiné le 5 octobre à Poitiers. Avant de mourir, il crie "Vive la Liberté ! Vive la France !" Deux jours plus tard, François Jaglin, qui a porté le drapeau

tricolore au cours de la marche sur Saumur, et Guillaume Saulgé, qui a logé chez lui le général, sont exécutés à Thouars. 2022 est l'année du bicentenaire de cet épisode de notre Histoire. Jean-Marie Augustin, professeur émérite de l'université de Poitiers, enseignant-chercheur en histoire du droit, et auteur de nombreux ouvrages, a souhaité nous rappeler cette époque mouvementée et les événements qui s'y rattachent dans un style simple, précis et séduisant.

Sujet - Nom de personne : Berton, Jean-Baptiste (1769-1822), général

Sujet - Nom commun : Conspirations -- France -- 19e siècle

Sujet - Nom géographique : France -- 1814-1824 (Louis XVIII)